

DELIBERATION PORTANT CREATION DU DIPLOME D'UNIVERSITE COMPLIANCE ET MAITRISE DES RISQUES  
EN ENTREPRISE CO-PORTE PAR L'ECOLE DE DROIT ET L'IAE CLERMONT AUVERGNE

LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE  
DU MARDI 05 MARS 2024,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création  
de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA) ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 29 à 31 ;

Vu le règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 16 mars 2021 portant élection du Président de l'université, Mathias  
BERNARD ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;

Vu la présentation de Françoise PEYRARD, Vice-Présidente en charge de la Formation ;

Après en avoir délibéré ;

**DECIDE**

de créer le Diplôme d'Université « Compliance et maîtrise des risques en entreprise » co-porté par l'Ecole de Droit et  
l'IAE Clermont Auvergne, tel que présenté en annexe.

Membres en exercice : 43

Votes : 29

Pour : 27

Contre : 2

Abstentions : 0

**Le Président de l'Université  
Clermont Auvergne,**

**Mathias BERNARD**

CLASSÉ AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA RÉFÉRENCE : CFVU UCA DELIBERATION  
2024-03-05-18

TRANSMIS AU RECTEUR :

PUBLIÉ LE :

**Modalités de recours :** En application de l'article R421-1 du code de justice  
administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par  
voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à  
partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.

## DOSSIER DE VALIDATION DU-DIU Volet pédagogique

# Compliance et maîtrise des risques en entreprise

- Création -

UFR de rattachement : Ecole de Droit / IAE Clermont Auvergne (co-portage)  
Etablissements partenaires : /  
Responsables du diplôme : Anthony MAYMONT (Ecole de Droit)  
Benoît RAYNAUD et Fabien ROUX (IAE Clermont Auvergne)  
Validation à compter du : 5 mars 2024  
Validation accordée jusqu'à fin 2026-2027  
Délibération CFVU N° 2024-04-05\_18

## A - Présentation du projet

### I – Contexte général – Objectifs de la formation

La compliance et la durabilité / responsabilité sociétale des entreprises (RSE) irriguent les métiers de l'audit, de la banque, de direction financière, d'expertise et du juridique. Elles s'inscrivent dans une évolution notable axée sur la prévention des risques. Cela aboutit à un changement de paradigme pour les professionnels dans la mesure où les organisations et entreprises ne peuvent plus seulement s'éloigner de pratiques répréhensibles. Afin d'échapper à toute sanction, elles doivent désormais justifier que les dispositifs nécessaires destinés à éviter la survenance de telles pratiques ont été mis en œuvre. Si la conformité bancaire et financière fut pionnière dans la consécration de la compliance, celle-ci s'est ensuite développée dans d'autres domaines tels que la législation économique, les pratiques anticoncurrentielles, la lutte contre la corruption, la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, la responsabilité sociétale des entreprises, ainsi que la protection des données à caractère personnel.

Par ailleurs, la compliance vise à synchroniser différents processus internes qui ont pour objectif de maîtriser les risques tout en assurant une cohérence des démarches de l'entreprise. En effet, et afin de garantir la pérennité des entreprises ainsi que la valeur ajoutée de leurs activités, il leur incombe d'appréhender la gouvernance, la gestion des risques et la conformité au regard de la réglementation applicable.

Qu'il s'agisse de petites et moyennes entreprises (PME) voire d'organisations de grande taille, un contrôle coordonné s'avère nécessaire pour parvenir à une gestion optimale. En revanche, lorsque ces domaines sont gérés de manière indépendante, une duplication substantielle des tâches apparaît. Cela peut également aboutir à une perte de contrôle voire à un risque notable de non-conformité.

Ce faisant, l'intérêt de cette formation est double. D'une part, elle vise à initier les participants aux concepts et méthodes relatifs à la gestion des risques. D'autre part, elle tend à leur apporter les outils d'ingénierie destinés à organiser cette gestion interne.

### II – Composantes porteuses du projet

Ecole de Droit et IAE Clermont Auvergne (co-portage)

### III – Autres composantes de l'UCA participant à la formation

aucune

## IV – Partenaires de la formation

Partenaires du monde socio-économique et associatif sollicités en attente de confirmation définitive :

- Association française des juristes d'entreprise (AFJE) - Délégation régionale Auvergne-Limousin
- Compagnie régionale des commissaires aux comptes (CRCC) Lyon-Riom
- École supérieure de la banque (ESBanque) - Délégation régionale Rhône-Alpes Auvergne
- Ordre des avocats du Barreau de Clermont-Ferrand
- Ordre des experts-comptables Auvergne Rhône-Alpes

## V – Responsables du DU

- **Pour l'École de Droit :**

Nom, Prénom : MAYMONT Anthony

Statut : Maître de conférences HDR en droit privé

Coordonnées : anthony.maymont@uca.fr

- **Pour l'IAE Clermont Auvergne :**

Nom, Prénom : RAYNAUD Benoît

Statut : Maître de conférences

Coordonnées : benoit.raynaud@uca.fr

Nom, Prénom : ROUX Fabien

Statut : Maître de conférences

Coordonnées : fabien.roux@uca.fr

## VI – Composition du conseil de perfectionnement

### ***Personnel de l'Université Clermont Auvergne***

- Les responsables pédagogiques du D.U
- Représentant de l'équipe pédagogique (au moins 1)
- Personnel des services administratifs en lien avec la formation (au moins 1)

### ***Candidat en formation (au moins 1)***

### ***Intervenants extérieurs à l'Université Clermont Auvergne***

Représentant du monde socioprofessionnel (au moins 1)

## VII – Autres renseignements

Si renouvellement, date de la dernière demande : /

Première année universitaire concernée par la demande : 2024 - 2025

Niveau de la formation : 2<sup>ème</sup> cycle

Public visé et niveau requis pour intégrer la formation :

	Public visé par la formation	Prérequis
FI		
RE		
FC	Professionnels de tous les secteurs, juristes ou non juristes en lien avec la problématique de la gestion des risques (Cadres du secteur privé ou public, DAF, avocats, comptables...)	Bac + 3 ou équivalent et expériences professionnelles en lien avec la formation et les domaines de la composante de rattachement (Ecole de Droit ou IAE Clermont Auvergne)

Durée de la formation : 1 année universitaire ; 82 heures

Calendrier de la formation : septembre à juillet – examen le dernier jour de formation

Lieu de la formation : IAE Clermont Auvergne

Tarif 1 (tarif plein)	6 000 €
Tarif 2 (tarif UCAA inscrits dans l'année ou l'année précédente)	-
Tarif 3 (Tarif 2 avec exonération partielle)	-

Nombre minimal d'inscrits pour ouverture de la formation : 10 ; il est nécessaire de s'assurer de l'autofinancement de la formation avant l'ouverture

Capacité d'accueil maximale : 15

Période d'inscription / de candidature : Dépôt des dossiers de candidature et sélection des candidats de mars à juillet pour une rentrée en septembre, et ce à chaque nouvelle année universitaire.

Contact Scolarité : Services de formation continue de chaque composante avec scolarité centralisée à l'IAE Clermont Auvergne

## **B – Description de la formation**

### **I – Organisation générale de la formation**

Les enseignements du DU se dérouleront un vendredi par mois de septembre à juillet à l'IAE Clermont Auvergne. Ils seront répartis en 10 journées de 7h30 chacune et d'une 11<sup>e</sup> journée de 7h, soit une formation d'une durée totale de 82 heures.

Ce diplôme sera organisé en mode hybride, essentiellement en présentiel avec la possibilité de suivre la formation en visioconférence pour deux journées au maximum.

La 11<sup>e</sup> journée sera consacrée :

- le matin à une épreuve de 3h portant sur une ou plusieurs thématiques abordées dans le cadre du DU ;
- l'après-midi à une ou des conférences libres sur un ou des sujets d'actualité ;

### **II – Maquette de la formation et Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC)**

Intitulé UE	Nombre d'heures				Contrôle des connaissances					
	Total	CM	TD	TP	Théorique		Pratique		Période d'examens	Coeff
					Nature et durée de l'épreuve	Coeff	Nature et durée de l'épreuve	Coeff		
<b>UE 1</b> : Les implications de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) / Contexte du <i>soft law</i> et <i>hard law</i>	7,5	7,5			Epreuve de 3h portant sur une ou plusieurs thématiques abordées dans le cadre du DU					
<b>UE 2</b> : Les méthodologies de gestion des risques (Approche générale des risques, Normes ISO, Cartographie des risques majeurs : Méthodologie et organisation)	7,5	7,5								
<b>UE 3</b> : L'intelligence économique	7,5	7,5								
<b>UE 4</b> : La gestion du cyber risque au sein des entreprises	7,5	7,5								
<b>UE 5</b> : La maîtrise des risques environnementaux (approche pratique à travers l'exposé des rapports de durabilité, le règlement taxonomie, la directive CSRD, Say on climate, etc...)	7,5	7,5								
<b>UE 6</b> : Les enjeux de la durabilité / Les nouvelles perspectives en matière d'audit extra-financier	7,5	7,5								
<b>UE 7</b> : La gestion des risques de corruption et de concurrence	7,5	7,5								
<b>UE 8</b> : L'accompagnement des entreprises dans la maîtrise des technologies de l'information (Protection des données à caractère personnel / Intégration de l'intelligence artificielle)	7,5	7,5								
<b>UE 9</b> : La gestion des risques bancaires, juridiques et financiers	7,5	7,5								
<b>UE 10</b> : La compliance bancaire	7,5	7,5								
<b>Total</b>	<b>75</b>	<b>75</b>								

Chaque UE correspond, au regard du tableau précédent, à une journée de cours

La 11<sup>e</sup> et dernière journée, laquelle ne figure pas dans ce tableau, sera consacrée à une épreuve de 3h et des conférence(s) libre(s) de 4h sur un ou des sujets d'actualité.

**Ce faisant, la durée totale du DU sera de 82h**

### III – Règles de délivrance du diplôme

Le DU est obtenu dès lors que la note finale attribuée au candidat est égale ou supérieure à 10/20. La mention Assez Bien s'obtient pour une note finale à partir de 12, la mention Bien à partir de 14 et la mention Très Bien à partir de 16.

En cas d'échec à la première session, une seconde session est prévue.

### IV – Compétences acquises pendant la formation

Compétences	UE 1	UE 2	UE 3	UE 4	UE 5	UE 6	UE 7	UE 8	UE 9	UE 10
Maîtrise de l'environnement juridique et financier	X	X	X		X	X	X	X	X	X
Maîtrise des nouveaux risques juridiques, comptables et financiers pour les entreprises		X		X	X	X	X	X	X	
Application d'une méthodologie appropriée		X						X		X
Capacité à élaborer une vision stratégique juridique et économique			X							X

### V – Equipe pédagogique

Nom Prénom	Etab. de rattachement	Statut	Qualité	N°UE	Matière	Volume horaire CM
DEFOURS Rémi	École supérieure de la banque (ESBanque)	IE	Directeur de la délégation régionale Rhône-Alpes Auvergne et Directeur du réseau Formateur pour les métiers de la banque	10	La compliance bancaire	7,5h
ARTHAUD Olivier	Ordre des experts-comptables / CRCC	IE	Experts-comptables / Commissaires aux comptes	4	La gestion du cyber risque au sein des entreprises	7,5h
				6	Les enjeux de la durabilité / Les nouvelles perspectives en matière d'audit extra-financier	7,5h

GARRET-DALMAIS Aurélie / PESSIAU Emilie	Cabinet FIDAL	IE	Avocates	8	L'accompagnement des entreprises dans la maîtrise des technologies de l'information (Protection des données à caractère personnel / Intégration de l'intelligence artificielle)	7,5h
ITIER Sandrine ou RAYNAUD Benoît	Groupe LHOIST  IAE	IE  MCU	Directrice juridique Europe du Sud	7	La gestion des risques de corruption et de concurrence	7,5h
JOLY Caroline ou MAYMONT Anthony	Panoramas Publics Avocats  Ecole de Droit	IE  MCU	Avocate	5	La maîtrise des risques environnementaux (approche pratique à travers l'exposé des rapports de durabilité, le règlement taxonomie, la directive CSRD, Say on climate, etc...)	7,5h
de MAISON ROUGE Olivier	Cabinet Lex- Squared	IE	Avocat	3	L'intelligence économique	7,5h
MARSAT Sylvain	IAE	PR		1	Les implications de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) / Contexte du <i>soft law</i> et <i>hard law</i>	3,50h
MAYMONT Anthony	Ecole de Droit	MCU		9	La gestion des risques bancaires, juridiques et financiers	4h
PLANCHE Claire ou ROUX Fabien	Axege conseil  IAE	IE	Directrice domaine d'activité RSE	1	Les implications de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) / Contexte du <i>soft law</i> et <i>hard law</i>	4h
PLANE Laurence	Michelin	IE	Auditrice interne	2	Les méthodologies de gestion des risques (Approche générale des risques, Normes ISO, Cartographie des risques majeurs : Méthodologie et organisation)	7,5h
RAYNAUD Benoît	IAE	MCU		9	La gestion des risques bancaires, juridiques et financiers	3,5h

Préciser le nombre total d'heures assurées par des personnels de l'UCA : 11h à 30h

Préciser le nombre d'heures assurées par des intervenants extérieurs à l'UCA : 64h à 45h

Il faut ajouter à ces heures la conférence de 4h réalisée sur un ou des sujets d'actualité (Intervenant(s) à déterminer en fonction du thème retenu qui pourra être soit un intervenant extérieur, soit un ou plusieurs enseignants-chercheurs experts en la matière).

## **VI – Composition du jury**

Un jury est nommé pour l'année universitaire par le Président de l'Université sur proposition de la composante qui porte la formation.

Sont membres du jury : les responsables de formation ou ses représentants, et un membre de l'équipe pédagogique.

## **VII – Modalités d'admission**

Le DU est uniquement ouvert à la formation continue.

La candidature se fait via un dossier de candidature unique établi pour l'Ecole de Droit et l'IAE Clermont Auvergne.

Entretien éventuel.

## **VIII – Mobilité à l'international**

sans objet

## **IX – Pour les formations de santé : Développement Professionnel Continu (DPC)**

Le DU ne propose pas de module DPC

Avis du Conseil de Gestion de la composante et éventuels commentaires :

Ecole de Droit : favorable le 13 02 2024

IAE Clermont Auvergne : favorable le 27 02 2024

Approbation du Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 05 03 2024

Validation accordée pour une durée de 3 ans, jusqu'à fin 2026-2027

Signature de la Vice-Présidente Formation en charge du CFVU



**Relevé de décisions de la réunion du Conseil de Gestion de l'École de Droit**

**Mardi 13 février 2024 - 17 heures – Salle des Actes**

**Présents :** Mme BAUDOIN – Mme CAIRE – M. OULION – M. RASCHEL – M. RIFFARD – M. FRANCOIS – Mme MARCHAND – M. MARIANO – M. VALETTE – Mme GIRARD – Mme L'HOTE – Mme TAVARES – M. RAIGNIER – M. RAUZIER – M. PELISSIER – Mme BORDENAVE – M. EDIER – M. LEBATTEUR – M. MARTIN

**Excusés ayant donné procuration :** Mme MOULIER

**Présidence de la séance :** Monsieur le Doyen RIFFARD

**Invitées :** Mme AUGIER – Mme GRAIVE – Mme LEONOWICZ – M. MAYMONT

La séance est ouverte à 17h.

**1. PV du Conseil de gestion du 24 octobre 2023**

**Approbation à l'unanimité.**

**2. Ouverture du DU Compliance et maîtrise des risques en entreprises**

Monsieur Maymont présente le DU conformément au document en pièce jointe.

**Approbation à l'unanimité**

**3. Ouverture d'un nouveau parcours professionnel « Parajuriste » de la Licence Droit 3**

Madame Augier

**4. Tarifification de la formation continue - 2024/2025**

L'augmentation de 10% est proposée à la tarification FC 2024/2025, conformément au document en pièce jointe.

**Approbation à l'unanimité**

**5. Changement de dénomination : Master 2 Administration publique – parcours Droit public interne (ex-parcours Carrières publiques)**

**Approbation avec une abstention**

**6. Demandes de codirection à la rentrée 2024/2025**

**Approbation avec quatre abstentions**

Monsieur le Doyen lève la séance à 19h30.

Clermont-Ferrand, le 15 février 2024

Le Doyen  
  
 Jean-François RIFFARD  


PROJET N° 2024-02-27 N°31

**CONSEIL DE GOUVERNANCE DE L'IAE CLERMONT AUVERGNE**  
**DELIBERATION PORTANT SUR**

LE CONSEIL DE GOUVERNANCE EN SA SEANCE DU 27 FEVRIER 2024,  
APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

- I. **Validation du PV du Conseil de gouvernance du 19 septembre 2023**  
**Validation du PV du Conseil de gouvernance du 5 décembre 2023**

**Approuvé à l'unanimité**

II. **Questions opérationnelles**

- **Modifications maquettes de formation 2024-2025 ;**
  - LP MGO et LPF,
  - Master 2 Management et Administration des Entreprises – MAE 2

**Approuvé à l'unanimité**

- Master 2 Marketing Vente Parcours Retail Management & Relation de Service Client
- Master 2 Management et Administration des Entreprises – M1 et M2 E&I
- Master Management Stratégique – M1 et M2 SPE ET M2 MIT
- Master 1 GPLA.

**Approuvé à l'unanimité sous réserve des réunions de mentions, de l'avis favorable du Conseil restreint et du CFVU.**

- **Tarifs Formation continue 2024-2025 ;**
  - Diplômes nationaux
  - Diplômes et qualification hors nationaux
- **Projet ouverture D.U 2024-2025 ;**
  - D.U « Compliance et maîtrise des risques en entreprises »
  - D.U « Gestion juridique, comptable et fiscale des groupes »

**Approuvé à l'unanimité**

- **Audit « Qualicert » : M2 « Gestion de Patrimoine » ;**

**Approuvé à l'unanimité**